

**Syndicat Mixte du
Pays du Chinonais**

Nombre de Membres : 22

En Exercice :	22
Présents :	13
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

**Participation des
Communautés de
Communes au
fonctionnement du
Syndicat Mixte du Pays du
Chinonais**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois,
Le 23 mars à 17h00

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle associative de Cravant-les-Côteaux sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 14/03/2023

PRESENTS :

Denis FOUCHE – Didier GODOY – Denis MOUTARDIER – Claude BORDIER – Paul TULASNE – Serge MOREAU – Thierry BRUNET – Florence BOUILLIER – Aurélie ROCHER – Pascal BLANCHARD – Laurent RAINEAU

Absents excusés avec procuration :

Francis DESBOURDES représenté par Pascal BLANCHARD

Absents excusés :

Christophe BAUDRY - Christian PIMBERT - Francis DESBOURDES - Michel CHAMPIGNY - Nadège ARNAULT - Etienne MARTEGOUTTE
Isabelle RAIMOND PAVERO

Absents :

Jean Luc DUPONT – Sophie LAGREE – Franck CHARTIER

Après la présentation du budget principal 2023, Monsieur Gilles MORTIER, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, propose au Comité Syndical de maintenir la cotisation des Communautés de Communes à 2.20€ par habitant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- Approuve la participation à 2.20€ par habitant.

Pour extrait conforme,
Le Président

Gilles MORTIER

